

Brevet Informatique et Internet





L'usage des technologies de l'information et de la communication est aujourd'hui nécessaire dans de nombreux actes de la vie quotidienne pour s'informer, apprendre, communiquer. Aux différents niveaux de l'école, les élèves doivent apprendre à les utiliser de manière raisonnée et autonome pour lire et écrire des textes, rechercher des documents ou des informations utiles, communiquer.

Par ailleurs, les technologies de l'information et de la communication enrichissent le contenu pédagogique des enseignements et concourent à l'égalité culturelle et éducative, notamment par l'aide qu'elles peuvent apporter aux élèves en difficulté.

Les écoles de la Somme sont prêtes à relever ce défi. Aujourd'hui, toutes équipées et presque toutes connectées à l'Internet, elles doivent intégrer pleinement cet outil à l'enseignement qu'elles proposent. Les compétences acquises par les élèves au travers de multiples activités devront alors être validées dans le livret B2i (**B**revet Informatique et Internet).

L'équipe d'animateurs TICE du département, qui a pour mission d'aider les enseignants dans leur classe à intégrer cet outil à leurs pratiques pédagogiques, a travaillé à la définition d'un dispositif départemental pour la mise en place du B2i dans toutes les écoles. Celui-ci comprend une plaquette sur papier (le présent document) qui regroupe des documents de réflexion à destination des enseignants et des fiches pratiques pour leurs élèves. Un cédérom complète le dispositif en offrant des supports numériques divers afin de faciliter la tâche des enseignants : outils de gestion des compétences du B2I, antivirus, logiciels divers, polices de caractères...

J'invite tous les enseignants des écoles à s'approprier ce dispositif afin que chaque élève du département puisse acquérir cette maîtrise nécessaire à sa formation. Cela participe aujourd'hui de la construction des citoyens de demain.

Roger VRAND Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education nationale de la Somme

Sommaire

Introduction : la généralisation du B2i	4
Ce que dit le Bulletin Officiel	6
Le B2i : ce qu'il est et ce qu'il ne doit pas être	7
des réponses aux questions que vous vous posez sur le B2i dans votre classe	8
des activités de mise en œuvre du B2i	11
Ressources en ligne	12
Suivre les compétences des élèves en ligne	14
Création de fiches de procédure	15
Sommaire du cédérom	16

Annexes:

des documents que vous pouvez librement reproduire pour votre classe.

- ◆ un exemple de livret de compétences adapté pour des élèves à partir du cycle 2
- ◆ un exemple de livret de compétences niveau 1
 C'est le livret édité par le CDDP de Laon (02). Vous pouvez l'obtenir au tarif de 2€
 I'exemplaire (réduction pour quantité 4€ de port)
- ◆ une grille de synthèse des compétences pour une classe
- ◆ une attestation de B2i

La généralisation du B2i

Les finalités de l'usage des TICE

L'effort conjugué de l'Etat et des collectivités territoriales pour équiper toutes les écoles de matériels informatiques communicants vise à mettre à disposition des élèves et de leurs enseignants les moyens les plus performants au service de tous les élèves, au service de toutes les disciplines.

L'école ainsi dotée de matériels 'communicants' doit être à même de montrer la richesse des nouvelles pratiques engendrées et la valeur ajoutée aux apprentissages des élèves.

Le cadre général

Les moyens mis en œuvre ont pour objet de permettre à chaque citoyen de se former aux pratiques du multimédia. Les compétences acquises dans les domaines de l'informatique et de l'Internet doivent être validées pour constituer un atout supplémentaire lors de la recherche d'un emploi ou dans la vie professionnelle. Cette validation sera désormais pratiquée à divers niveaux du cursus de formation :

- le Brevet Informatique et Internet (B2i premier et second niveau), à l'école et au collège,
- le Certificat Informatique et Internet (C2i) en université et dans les IUFM,
- le Brevet Informatique et Internet FC-GRETA, en Formation Continue.

Rappelons que le B2i valide des compétences acquises au cours des enseignements dans les différents champs disciplinaires et que c'est à l'occasion de pratiques d'utilisation par les élèves dans le travail quotidien de la classe que ces compétences seront acquises.

Conformément à la circulaire de préparation de la rentrée 2002 dans le premier degré (Circulaire N° 2002-075 du 10-4-2002), « la mise en œuvre du B2i doit être effective dès lors que l'état d'équipement le permet ».

Dans notre département, les crédits ministériels en direction des TICE ont permis de terminer l'équipement de quasiment toutes les écoles. L'effort à fournir maintenant consiste à mettre en place une ligne téléphonique dédiée à l'Internet dans chaque école. Toutes les écoles seront alors prêtes pour mettre en œuvre le B2i.

Le dispositif mis en place dans le département

Au cours de l'année scolaire 2002-2003, le groupe de pilotage départemental pour les TICE, présidé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie, a décidé de faire de la mise en place effective du B2i dans l'ensemble des écoles une priorité. Ce groupe s'est donné pour tâche d'aider les écoles dans cette mise en œuvre.

Afin de permettre aux enseignants d'être opérationnels, des formations autour du B2i ont été organisées dans le courant du premier trimestre, sans qu'ils soient parus au PAF2004.

Les documents d'accompagnement

L'équipe départementale TICE a élaboré des documents d'aide à la mise en place du B2i dans les écoles du département. Ils doivent permettre la généralisation des usages des TICE dans l'ensemble des classes.

Ainsi, chaque école recevra :

- le présent document d'accompagnement qui sera porté à l'attention de tous les maîtres. Il vise à aider les enseignants à mettre en place l'organisation collective nécessaire à la mise en œuvre du B2i et propose des exemples de fiches pédagogiques qui montrent comment valider les compétences informatiques des élèves au cours des apprentissages disciplinaires.
- un cédérom qui regroupe différentes ressources :
 - pour le B2I : livrets d'évaluation, attestations de compétences, fiches pratiques,
 - les programmes antivirus fournis dans le contrat global du Rectorat,
 - des logiciels pédagogiques : Clic, Lilimini, les logiciels du 'Terrier',
 - des programmes de traitement de texte, correspondant aux ressources de vos ordinateurs,
 - des logiciels et des tutoriels concernant la messagerie électronique,
 - des logiciels et des tutoriels concernant la navigation Internet,
 - des logiciels gratuits pour traiter des images et des tutoriels / logiciels d'aide pour se les approprier,
 - l'intégralité des plaquettes TICE80, document départemental sur les TICE à l'école,
 - des logiciels utilitaires : aspirateur de sites Internet, gestionnaire d'archives, ...

BREVET INFORMATIQUE ET INTERNET - B.O. n°42 du 23/11/2000

Toute personne est aujourd'hui concernée par l'usage, désormais banalisé, d'outils informatiques. Depuis plusieurs années, diverses mesures ont engagé les enseignants à intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement des disciplines et dans les pratiques pédagogiques.

L'ensemble des programmes et directives pédagogiques concernant l'école et le collège accorde donc une place effective aux TIC qu'il convient aujourd'hui de conforter, compte tenu de l'essor rapide de la société de l'information et notamment de l'extension des utilisations du réseau de communication Internet. Dans le but de soutenir et de valoriser les efforts éducatifs appliqués aux TIC dès l'école élémentaire, il est instauré un brevet informatique et Internet (B2i).

OBJECTIF

L'objectif de ce brevet est de spécifier un ensemble de compétences significatives dans le domaine des TIC et d'attester leur maîtrise par les élèves concernés.

MISE EN ŒUVRE

L'équipement et la connexion à l'Internet des écoles et des collèges ne sont pas achevés, l'objectif restant de connecter la totalité des écoles avant la fin de l'année scolaire 2001-2002. La formation pédagogique des enseignants à l'utilisation des TIC accompagnera cet effort. Cet ensemble de dispositions doit permettre une mise en œuvre progressive du B2i. Dès 2000-2001, le B2i peut concerner l'ensemble des collèges tandis qu'il sera mis en oeuvre de manière facultative dans les écoles. En 2002-2003, il sera généralisé à l'ensemble des écoles.

COMPETENCES VISEES

Le B2i comporte deux niveaux de maîtrise des TIC :

Le niveau 1 a pour objet de vérifier l'acquisition de compétences que les élèves peuvent maîtriser à l'issue de l'école élémentaire.

Le niveau 2 permet de vérifier l'acquisition de compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de leur scolarité au collège.

Toutefois le collège a également pour mission de délivrer le B2i de niveau 1 aux élèves qui ne le détiennent pas encore. Le B2i constitue un bagage minimum commun mais ne fixe pas de limite à l'utilisation des outils informatiques.

→ LES CINQ DOMAINES DE COMPETENCES

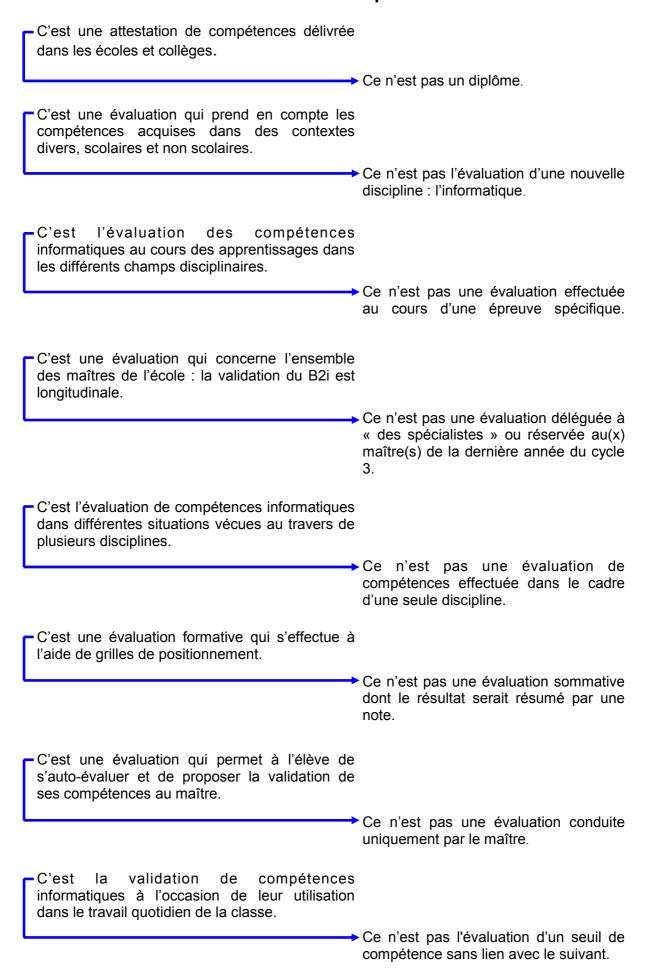
Les compétences qui constituent le référenciel des apprentissages associés au B2i s'organisent en cinq domaines :

- 1. Maîtriser les premières bases de la technologie informatique,
- 2. Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques,
- 3. Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte,
- 4. Chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia,
- 5. Communiquer au moyen d'une messagerie électronique.

VERIFICATION DES COMPETENCES

A l'école, l'informatique est avant tout un outil au service des apprentissages des diverses disciplines. C'est donc dans des contextes variés où les élèves recourent en fonction de besoins réels à l'usage des TIC que les enseignants vérifient l'acquisition des compétences du B2i.

Le B2i : être ou ne pas être



Des questions... des réponses

La mise en œuvre du B2i dans la classe suscite de nombreuses questions. Les maîtres craignent avant tout de rencontrer des problèmes organisationnels. Certains affirment aussi qu'ils manquent de la formation nécessaire et pensent ne pas maîtriser eux-mêmes les compétences demandées aux élèves.

Voici quelques réponses aux observations les plus fréquentes...

Mes élèves sont en fin de cycle 3. Comment puis-je leur faire acquérir le B2i alors qu'ils n'ont encore jamais fait d'informatique à l'école ?

Pendant une période transitoire, en attendant la mise en place d'une bonne répartition des activités de la Grande Section au CM2, vous initierez vos élèves aux compétences les plus utiles dans le cadre du projet de votre classe. Les items non validés en fin de cycle pourront l'être dans le cadre de la continuité des apprentissages au collège.

Dans le projet de ma classe, je n'ai pas prévu de volet TICE...

Les apprentissages dans le domaine de l'informatique et d'Internet doivent être réalisés au cours d'activités normales de classe. Ils sont intégrés aux activités proposées à l'élève tant dans la réalisation du projet que lors d'activités décrochées proposées dans les disciplines enseignées. Il est cependant préférable d'imaginer la place des Technologies de l'Information et de la Communication dès la conception et l'écriture du projet de la classe ou de l'école. Le volet TICE, s'il est l'une des composantes du projet, n'a en aucun cas pour objet les seuls apprentissages liés aux domaines de l'informatique et des usages du multimédia. Il doit être l'explicitation des apports des technologies du numérique aux disciplines traditionnellement enseignées à l'école.

Nous n'avons qu'une machine pour l'école, en BCD, et la salle est trop petite pour accueillir tous les élèves...

C'est une situation qui devrait être provisoire ; l'objectif, à terme, est d'atteindre un ratio d'équipement égal à une machine par classe au minimum.

En attendant cela, les élèves pourront aller travailler avec l'ordinateur si la salle dans laquelle ils se trouvent (portes ouvertes) communique avec une salle de classe occupée. Une solution d'échange permettant de regrouper les élèves de deux classes afin de pouvoir dégager un petit groupe qui travaille dans la BCD pendant que les autres élèves sont pris en charge peut être envisagée. Enfin, le recours à des tierces personnes qui prennent en charge une activité élaborée par le maître permet à celui-ci de dégager de la disponibilité pour accompagner une partie de la classe.

Les élèves ont vu certaines compétences validées au cycle 2 ; faut-il les reprendre au cycle 3 ?

Les compétences acquises lors d'un premier travail doivent être entretenues ensuite tout au long de la scolarité. Elles sont devenues des capacités que l'élève met en œuvre dès qu'il en a besoin au service d'autres apprentissages. Cela permet de réactiver voire de compléter les savoirs et savoir-faire des élèves qui deviennent dès lors disponibles.

Puis-je faire appel à un parent d'élève pour m'assister lors des séances où les élèves utilisent les ordinateurs ?

L'intervention d'un intervenant extérieur dans une école est possible mais nécessite un agrément. Il convient d'utiliser l'application PIEP (gestion du Partenariat et des Interventions extérieures), disponible sur le site Internet de l'Inspection Académique de la Somme.

Tous mes élèves n'ont pas les mêmes compétences car certains ont un ordinateur à la maison, d'autres pas ...

La question peut aussi se poser en terme de culture générale, de bibliothèque,...

Il n'est pas certain que les habiletés de ces élèves acquises hors l'école correspondent aux attendus du B2i. Tout au plus, ces élèves pourront apprendre plus vite que leurs camarades. Ils peuvent aussi aider ceux-ci lorsqu'ils éprouvent des difficultés. Le fait de devoir donner des conseils sans se substituer à leurs camarades les oblige à formuler leurs procédures et à les expliciter.

Un nouvel élève arrive et il n'a pas travaillé sur les mêmes compétences que les autres élèves de ma classe...

Ces compétences acquises constituent une nouvelle ressource pour les autres élèves de la classe. Dans le cours de l'étude, cet élève aura un rôle de répétiteur à jouer. En échange, il sera initié aux compétences précédemment abordées par la classe et qu'il ne maîtrise pas encore au cours du projet de la classe avec l'aide des ses camarades. La question n'est pas spécifique aux TICE.

Je n'ose pas enseigner l'informatique, j'ai l'impression de ne rien savoir faire...

De nombreuses occasions de vous former au cours de stages ou d'animations pédagogiques s'offrent à vous. Faites acte de candidature... Vous n'avez pas à enseigner toutes les compétences de tous les domaines du B2i. Attachez-vous pour commencer à un des domaines de compétences sur lequel vous vous sentez le mieux, en relation avec les besoins de votre classe. De nombreux documents circulent. Vous en trouverez un grand nombre dans le cédérom joint à cette plaquette. Ils pourront vous aider à démarrer. Dans votre école, il y a certainement quelqu'un qui acceptera de vous accompagner dans la conception des premières activités ou qui pourra procéder à un échange de service avec vous en attendant que vous soyez prêt(e) à démarrer avec vos propres élèves.

Les enfants en savent plus que moi...

Effectivement, certains élèves pratiquent l'informatique en dehors de l'école mais ils ne sont pas majoritaires. De plus, leurs activités extrascolaires sont surtout orientées vers le jeu qu'ils maîtrisent parfaitement mais sans pour autant connaître les autres aspects de l'informatique. Ils ont aussi des apprentissages à réaliser. Tout au plus seront-ils peut-être plus rapides que les autres dans leurs acquisitions. Enfin, si dans votre classe il y a un élève dont la maîtrise vous semble suffisante, il peut devenir une personne ressource dont vous organiserez les interventions afin qu'il aide ses camarades sans se substituer à eux dans une tâche à accomplir, dans la compréhension d'une consigne ou d'un document de travail.

A chaque fois que je veux utiliser l'ordinateur, il tombe en panne et je ne sais plus quoi faire...

Ce que les utilisateurs décrivent comme des pannes sont souvent des messages dont le contenu est incompréhensible par le novice qui ne sait plus alors que faire... Dans la plupart des cas, il est possible de revenir à une étape antérieure des diverses manipulations effectuées. Une grande rigueur dans la sauvegarde des fichiers et une manipulation préalable sans les élèves suffit souvent à éviter les mauvaises surprises. Dans tous les cas, il faut éviter de "paniquer" et attendre de pouvoir solliciter quelqu'un qui pratique plus fréquemment que vous et qui saura certainement débloquer la situation.

Enfin, vous pouvez interroger votre animateur TICE de circonscription (joignable à l'Inspection départementale) : il répondra à toutes vos questions.

L'ordinateur de l'école n'est pas connecté à Internet car la seule prise téléphonique est située dans le bureau de la directrice...

En attendant de munir l'ordinateur d'une ligne téléphonique dédiée, un certain nombre d'activités qui ne demandent pas la connexion à Internet sont réalisables. On peut pratiquer un travail dans le domaine de la recherche documentaire sur cédérom ou sur un site web préalablement "aspiré" par le maître. Même la lecture et la production de messages électroniques peuvent se faire hors ligne, l'ordinateur n'étant connecté que le temps de la transmission ou de la réception des messages (par rapprochement momentané de l'ordinateur de la prise ou connexion à l'aide d'une rallonge téléphonique).

J'ai récupéré des ordinateurs dont une entreprise s'est dessaisie. Ceux-ci n'ont pas de système d'exploitation. Comment puis-je m'en servir ?

Un ordinateur ne peut pas fonctionner sans système d'exploitation.

Si vous faites le choix de Windows™, vous devez acheter une licence de Windows™ XP home. Ensuite, vous pouvez installer Windows™ 98 à partir d'un cédérom que vous aurez emprunté.

Une autre solution consiste à faire le choix de Linux. Linux est un système libre et gratuit. Rapprochez-vous de votre animateur TICE de circonscription.

Je n'ai qu'un ordinateur dans ma classe et j'ai 25 élèves... Lorsque je suis avec un élève qui pratique l'informatique, que font les autres élèves ?

Les problèmes de la gestion du groupe classe sont posés de façon identique dès que sont abordés des apprentissages dans le cadre d'une pratique pédagogique différenciée. Pour que les élèves puissent travailler en autonomie, il faut concevoir pour chaque groupe des activités bien identifiées dans lesquelles l'élève se réfère à des documents explicitant la tâche (consignes) et les moyens de la réaliser (documents explicatifs, notices,...). Les apprentissages se réalisent au cours d'activités de productions venant en réponse à des problèmes posés de façon univoque. Pendant l'activité, le maître est à la fois un observateur et un médiateur qui, par son questionnement, permet à l'élève de dépasser les difficultés pour lesquelles il ne trouve pas de solution seul ou dans le groupe. Les moments de synthèse, de courte durée, regroupent les élèves ayant collaboré à une production de savoir dans un domaine unique bien défini.

Un animateur TICE, en 1999, s'est posé la question. Pour y répondre, il a posé la question à tous les abonnés d'une liste de diffusion nationale. Ce document rassemble les réponses les plus pertinentes.

Ce qui ressort, c'est qu'un ordinateur en fond de classe oblige l'enseignant à repenser sa situation par rapport au groupe-classe.

Dans tous les cas, il faut éviter une chose : que ce soient toujours les mêmes élèves qui aillent devant la machine. Ce sont ceux qui vont le plus vite, qui travaillent le mieux en classe qui risquent d'aller le plus souvent sur l'ordinateur, laissant de côté une nouvelle fois les élèves en difficulté.

Un autre aspect de la question est que l'élève est parfois en butte à de petits problèmes techniques. Une solution à ce problème consiste à utiliser un élève comme tampon entre l'élève demandeur et le maître. Cet élève peut être considéré comme 'référent temporaire'. Dans cette hypothèse, on désigne certains élèves dont on a remarqué les compétences dans un domaine bien particulier : brevet de traitement de texte, brevet d'imprimante, brevet du programme ATOUMATH. C'est cet élève qui sera appelé par l'élève demandeur.

Pour ne pas figer la classe dans cet état de fait, l'élève 'breveté' ne l'est que pour une durée bien précise. Il devra former un successeur.

Des documents 'texte', présents sur le cédérom dans le dossier '**B2i/brevets**', illustrent cette façon de travailler

Des activités de mise en oeuvre du B2i

L'esprit qui anime le B2i passe par la mise en place d'activités pédagogiques faisant appel à des savoirs et savoir-faire liés à l'outil informatique intégrées dans des actions liées aux champs disciplinaires à aborder.

On peut donc décliner dans une pratique de classe **trois types d'actions** mettant en oeuvre des compétences liées aux TICE :

- 1.des activités régulières faisant partie intégrante de la vie habituelle de la classe,
- 2.des projets pluridisciplinaires,
- 3.des séquences ciblées.

Si les deux premiers types d'actions trouvent tout leur sens dans une utilisation des TICE en tant qu'outil au service d'un projet, d'une réalisation ou d'une tâche disciplinaire, les « séquences ciblées » ne seront privilégiées que lorsqu'on constatera, notamment en fin de cycle III, qu'un ou plusieurs items des compétences du B2i n'auront pas été approchés.

Des « activités régulières »

Activités	Compétences disciplinaires ou transversales	Compétences du B2i (principalement abordées)	
Collecte d'informations liées aux projets de classe (actualités, préparation de sorties pédagogiques, exposés,)	L'élève doit être capable d'utiliser l'ordinateur pour une recherche de documentation ou la mise en forme de résultats	Savoir consulter un cédérom, un dévédérom ou un site Internet pour trouver l'information recherchée	
Relevé quotidien du courrier électronique	L'élève doit être capable de maîtriser des indices de lecture (reconnaître le type de	électronique de l'auteur d'un message	
(sans lecture du contenu des messages qui nécessite l'aval de l'enseignant)	contenu possible selon l'objet du message, repérage de l'expéditeur,)		
Correspondance scolaire par courriel	L'élève doit être capable d'écrire un texte bref selon des consignes, de construire un récit, de rédiger un résumé, un compte rendu,	Savoir saisir et modifier un texte Savoir ouvrir un document existant Savoir adresser un message électronique	
Mise en forme d'écrits (article du journal d'école, trace écrite de leçon, poème,)	L'élève doit être capable d'écrire un texte bref selon des consignes, de construire un récit, de rédiger un résumé, un compte rendu,	Savoir saisir et modifier un texte Savoir ouvrir un document existant Savoir adresser un message électronique	

Des « projets pluridisciplinaires »

Activités	Compétences disciplinaires ou transversales	Compétences du B2i (principalement abordées)
Organisation de « défis » disciplinaires » (Math, Lecture, Sciences, Histoire,)	Liées aux compétences spécifiques à la discipline	Savoir chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia
Création d'une présentation multimédia ou d'un site Internet	Liées aux compétences spécifiques à la discipline	Savoir adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées Savoir produire, modifier un document en insérant du texte, des images
Production d'un journal d'école	L'élève doit être capable d'écrire un texte bref selon des consignes, de construire un récit, de rédiger un résumé, un compte rendu,	Savoir produire et modifier un document à

Ressources

1 - Sites de référence

EDUCNET

http://www.educnet.education.fr/plan/b2i.htm

Le Brevet informatique et internet (B2i)

- Définition
- Documents d'accompagnement
- Ressources
- Rapport de l'IGEN
- Documentation



EducNe

EDUCNET

http://bd.educnet.education.fr/B2i/mode.php3

Cet espace a pour but de présenter des documents

d'accompagnement mettant en oeuvre le B2i (Brevet Informatique et Internet), au travers de fiches montrant des exemples concrets.



EDUSCOL

http://www.eduscol.education.fr/D0053/default.htm

Les textes officiels, les questions à propos du B2i, les 2 niveaux de compétences requises, des modèles de feuilles de position et d'attestation, des liens vers des rubriques ou sites associés....

LE CAFE PEDAGOGIQUE

l'excellent site/magazine de toute l'actualité pédagogique sur Internet, fait le point sur les enjeux et les objectifs de la mise en place du B2i dans les établissements scolaires.



2 - Outils de gestion pour le suivi du B2i



arbra@b2i

http://arbra.online.fr/

l'Arbr@B2i est une interface qui propose un outil de présentation facilitant la compréhension des compétences requises pour l'obtention du B2i, une feuille de position électronique imprimable et un bilan qui permet d'attester des compétences acquises, des liens vers d'autres ressources...

B2iscolaire

http://www.b2iscolaire.net/default.htm

Ce site permet de télécharger "B2Iscolaire". C'est un outil pour gérer le Brevet Informatique et Internet dans votre établissement dans un environnement Intranet.

http://www.b2iscolaire.net/presentation/index.htm

Ce site propose une présentation du B2i.



B2iKit

http://phares.ac-rennes.fr/b2ikit/html/

Site de l'Académie de Rennes visant la mutualisation des besoins et des ressources des enseignants. Une interface réseau, le B2ikit est présentée et téléchargeable. C'est un produit Intranet ouvert facilitant la mise en oeuvre du B2i dans les écoles primaires et dans les collèges.

<u>http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/b2i/accueil.htm</u>
Ce site propose une présentation et des conseils d'installation de B2iKit



3 - Documents et manuels

L'INFORMATIQUE ET INTERNET POUR RÉUSSIR EN CLASSE

http://www.editions-bordas.com/tice/

Ces cahiers, accompagnés d'un cédérom PC/MAC offert, permettent aux enfants (de l'école primaire et du collège) de :

- Mieux connaître le matériel informatique,
- Produire toutes sortes de documents,
- Communiquer avec Internet,
- Rechercher des informations sur le Web,
- Comprendre les limites de l'outil informatique.





CNDP: le B2i

http://www.cndp.fr/DOSSIERSIE/39/som39.asp

Afin d'aider à la généralisation du B2i, ses initiateurs mais aussi des formateurs, des animateurs de proximité et des collègues apportent leurs réflexions et leurs témoignages.

Ils explicitent les principes du brevet et sa dimension citoyenne. Ils considèrent la question de la formation. Ils décrivent les outils à disposition et tirent les leçons des premières expériences lancées aux niveaux de l'académie, de l'établissement et jusque dans la classe, dans le rapport maître-élève(s).

Le CD fourni en complément apporte d'autres pièces au dossier. Il donne les textes maîtres et les réactions qu'ils ont entraînées dans les revues sœurs en TICE. Il sélectionne les sites où sont proposés les ressources spécifiques et les outils les plus significatifs produits par les équipes pédagogiques locales : fiches d'activités ou pistes pour programmer les compétences à imprimer, carnets de bord et feuilles de position et d'attestation informatisés.

sans oublier...le 'Document d'aide pour les enseignants'

Ce document de 54 pages, créé par des animateurs TICE de l'Orne, repris et adapté par les animateurs TICE de la Somme, propose un panorama complet des compétences autour du B2i.

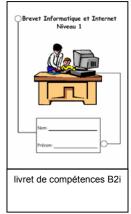
Il est disponible auprès de votre animateur TICE de circonscription.

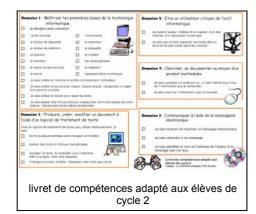


Suivre les compétences des élèves

Vous trouverez, en annexe de ce document, un exemple de livret de compétences niveau 1 et un exemple de livret de compétences adapté aux élèves de cycle 2. D'autres exemples sont à votre disposition sur le cédérom. De plus, ce document comporte une grille dans laquelle les compétences figurent

De plus, ce document comporte une grille dans laquelle les compétences figurent en abscisse. Il ne vous reste plus qu'à inscrire le nom de vos élèves, à photocopier à 114% pour obtenir un document que vous afficherez dans la classe. Les élèves pourront alors venir cocher la case correspondant aux compétences qu'ils avaient atteintes.





B2I pour les élèves ayant validé toutes les compétences.

Mais si les documents papier permettent à l'élève de noter ses propres compétences, en cas de perte ou de détérioration, il paraît difficile de demander aux élèves de vérifier les compétences qu'il avait atteintes.

L'Académie d'Amiens a mis en place un site Internet, accessible à toutes les écoles, pour permettre de renseigner les compétences des élèves et de sauvegarder les données sur un ordinateur.

En fin de scolarité à l'école primaire, les compétences des élèves de CM2 seront récupérées par le collège associé. Ainsi, l'équipe pédagogique du collège saura, de façon précise quelles compétences ont été validées pour leurs élèves de sixième.

Renseigner les compétences des élèves sur l'Internet

L'outil mis en place dans l'académie d'Amiens, sur le réseau Internet, pour le suivi des compétences du B2I est d'ores et déjà en service. Il permet de renseigner les compétences du Brevet Informatique et Internet de tous les élèves des écoles élémentaires, quel que soit l'ordinateur employé.

Il permet aux maîtres d'être certains de ne pas égarer les données de leurs élèves et se trouve complémentaire des différents livrets 'papier'.

Sans que l'usage de cette application soit quotidien, il conviendra de procéder régulièrement à sa mise à jour.

Pour identifier votre école, saisissez son numéro (RNE). A la première utilisation, le mot de passe est également le RNE. Il est conseillé de modifier immédiatement celui-ci.



Ecole Arthur Rimba rue des écoles 80000 A		u			
<u>Créer un nouvel</u> Supprimer un élève <u>Délivrer les attestations</u>	Changerle mot de passe	Quitter l'application			
Ensuite, il n'y a plus qu'à cliquer sur chacune des compétences pour la valider.	Nom				
Pour conclure, cliquez sur le bouton Enregistrer'. Attention, il se trouve en bas	Prénom			,	
de la page ! Une nouvelle page vous nforme alors que les données sont enregistrées.	Date de naissance				
Cliquez sur 'retour menu ecole' pour continuer.	Classe				
L'application peut imprimer une attestation					

adresse Internet: http://www.ac-amiens.fr/expe-peda/indicateurs_b2i/

Création de fiches de procédure

Dans la vie de la classe, la mise en place d'activités régulières intégrant les TICE et notamment l'utilisation de l'ordinateur met en avant *la répétition de savoir-faire* maîtrisés inégalement par les élèves selon leur degré de connaissance de l'outil « informatique ».

Ces **procédures**, véritables enchaînements de manipulations ciblées, peuvent alors faire l'objet de fiches-mémoire inventoriant les différentes manoeuvres à effectuer chronologiquement pour atteindre le but recherché.

Qu'elles soient ensuite placées dans une boîte près de l'ordinateur ou accrochées au mur sous forme d'affichettes, elles serviront de pense-bête auquel les novices pourront toujours se référer en cas de besoin... jusqu'au moment où la procédure sera naturellement

assimilée par sa répétition dans la pratique.

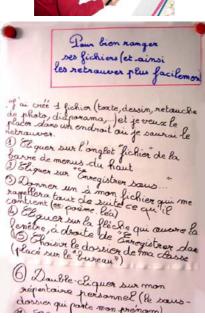
Autres intérêts pédagogiques :

- La formulation de telles procédures (depuis l'expression spontanée jusqu'à la trace finale) peut servir de <u>situation de production d'écrit</u> pleine de sens. Leur rôle (écrit-mémoire pour se rappeler une manoeuvre technique), leur destinataire (les élèves n'ayant pas encore mémorisé le savoir-faire) et leur évaluation (la suite des phrases indiquant les actions à effectuer m'amène t-elle au résultat escompté) sont ici clairement définies.
- L'écriture de tous ces savoir-faire crée <u>un</u> <u>référentiel</u> que les enfants consultent en cas de « panne » sans demander sans cesse à l'enseignant, dégageant ainsi celui-ci pour des tâches autres qu'un nouveau rappel de procédures déjà abordées.
- L'apport d'un <u>vocabulaire spécifique en situation</u> (cf Domaine de compétences n°1 du B2i) trouve ici toute sa dimension, dans le besoin d'être le plus exact possible (souci de clarté) dans la définition des différentes

Voici un exemple de fiche de procédure élaborée dans une classe de CE/CM par un groupe de 4 élèves maîtrisant cette manoeuvre (4 séances d'écriture ; le premier jet, la validation de la pertinence de l'écrit, l'expérimentation de novices et la rédaction terminale de l'affiche).

A noter qu'elle suit la rédaction d'une autre intitulée « Pour créer un dossier personnel »





Pour bien ranger ses fichiers (et les retrouver ainsi plus facilement)

J'ai créé un fichier (un texte, un dessin, une retouche de photo, un diaporama,...) et je veux le placer dans un endroit où je saurai le retrouver.

- 1 Cliquer sur l'onglet « **fichier** » de la barre de menus du haut
- 2 Cliquer sur « Enregistrer sous... »
- 3 Donner un nom à mon fichier qui me rappellera tout de suite ce qu'il contient (ex: poème.Paul)
- 4 Cliquer sur la flèche qui ouvre la fenêtre à droite de « Enregistrer dans »
- 5 Choisir le dossier de ma classe (placé sur le Bureau)
- 6 Double-cliquer sur mon dossier personnel
- 7 Cliquer sur le rectangle « Enregistrer »

Sommaire du cédérom

Le tableau ci-dessous énumère, par ordre alphabétique, les ressources placées sur le cédérom joint à ce document papier. Si certaines entrées vous paraissent confuses, notez bien que l'interface du cédérom, plus claire et plus aérée, vous prendra en main en vous proposant de naviguer dans celui-ci.

antivirus	L'Académie d'Amiens a souscrit un contrat de mise à disposition pour un programme antivirus. Toutes les écoles peuvent en bénéficier. Tous les enseignants peuvent également l'installer à leur domicile librement.				
B2I	arbr@b2i	Arbr@B2I est une application destinée à visualiser les compétence atteintes par les élèves. Chaque élève s'identifie et indique, sur un arbre les compétences acquises.			
	attestation	plusieurs modèles d'attestations à imprimer			
	B2i_orne	un document d'aide pour les maîtres (adapté par les animateurs 80)			
	B2ITest	un ensemble d'activités permet à l'enseignant de se situer par rapport aux compétences			
	brevets	des documents sur l'utilisation de brevets au sein de la classe			
	dossiers	productions d'autres départements sur le B2i (cf. page 18)			
	EvaB2I	une autre application destinée à visualiser les compétences atteintes par les élèves			
	livret	des exemples de livret			
	Men-fiches	des fiches issues du Ministère FE = Fiche-Elèves - FP = Fiche Pédagogique - FC = Fiche Commentaire			
	présentation	des présentations animées			
logiciels_	diaporama	un logiciel qui permet de créer des diaporamas multimédias très rapidement à partir de vos photos.			
images	drawing_for_children	pour dessiner simplement. Permet d'utiliser de nombreux tampons.			
	photo-filtre	utilitaire permettant de traiter les images. Nombreux filtres permettant transformations spectaculaires. Permet également de dessiner.			
	pixia	un logiciel pour dessiner. Très puissant.			
	simplepaint	dessiner le plus simplement !!			
	tuxpaint	fait pour les enfants !!			
	xnview	utilitaire permettant de traiter les images : nombreuses options de conversion, nombreux tutoriels.			
messagerie	@mel ouvert	Une messagerie électronique individuelle pour tous les personnels de l'Education Nationale, pour un usage professionnel, pédagogique et privé.			
	Foxmail	Foxmail est un logiciel de messagerie gratuit, en français. Il propose de ne travailler qu'en texte brut et, donc, se trouve de ce fait moins sensible aux virus qu'Outlook Express.			
	outlookexpress	C'est le logiciel le plus utilisé. Nombreux tutoriels de prise en main.			
	reglesfiltres	Quand on reçoit beaucoup de messages, il est utile de les trier afin de retrouver le message voulu. Les règles de messagerie sont là pour ça.			
	sympa	SYMPA est un gestionnaire de listes de diffusion. Une liste de diffusion permet d'envoyer un même message à toutes les personnes abonnées à cette liste.			
	webmail	Le Webmail est un outil permettant un accès à sa messagerie depuis n'importe quel ordinateur connecté à l'Internet. Deux choses à emporter avec soi, le nom de connexion au serveur de messagerie (compte POP) et le mot de passe.			

navigateur	Il n'y a pas qu'Internet Explorer dans la vie. D'autres navigateurs méritent d'être essayés.		
	avantbrowser	Ce programme est, en fait, une surcouche d'Internet Explorer qui offre le blocage des fenêtres pop-up et des animations Flash, une barre de recherche avec Google localisée, une barre latérale donnant accès à des fonctions avancées d'historique et de favoris, un gestionnaire de mots de passe et de formulaires en option.	
	firebird	un navigateur léger à télécharger, et léger à installer (juste un exécutable !). L'aspect est un peu rustique ce qui n'est pas désagréable (mais on peut changer de look via les "skins"). Le logiciel bloque les fenêtres pop-up et permet la navigation par onglets.	
	mozilla	Mozilla est un projet ambitieux pour offrir un navigateur libre à la communauté. Il se base sur le moteur de Netscape et est en perpétuel renouvellement. Il offre bien entendu un navigateur, mais également un client de messagerie, un lecteur de news et un éditeur de pages web idéal dans nos écoles de par sa simplicité et ses qualités.	
Pédago- giques	3dcubes	logiciel de géométrie mêlant structuration de l'espace (formes variées) et aspect ludique (variante d'un TETRIS en 3D).	
	atoumath	un logiciel de calcul mental écrit par un instituteur ! un 'must' !	
	clic	LE logiciel-exerciseur par excellence. Gratuit et d'une simplicité exceptionnelle, un espace de mutualisation existe désormais sur Clic-Applic. Bientôt une version multi-plateforme! Assez simple pour que les élèves créent eux-mêmes les activités.	
	drgeo	DrGEO est un logiciel de construction et de manipulation de figures géométriques. Le bouton droit de la souris propose les différents objets réalisables et le bouton gauche permet la création de ces objets. Il n'y a aucun menu textuel, toute l'interface est en icônes et manipulable par la souris. Attention, il s'agit d'une application 'DOS'	
	le_terrier	des logiciels créés dans le cadre d'AbulEdu développés par des enseignants. Ils nécessitent, pour la plupart d'entre eux, que l'enseignant intervienne dans le logiciel afin qu'il soit adapté aux élèves.	
	lilimini	les mathématiques de la maternelle et du primaire sur ordinateur	
	logo	la tortue, ça vous dit quelque chose ?	
	padpanic	encore un logiciel de calcul mental !	
	puzmat	des puzzles très faciles à utiliser et faciles à créer !	
	tangram	le jeu du tangram assez simple pour les élèves de maternelle !	
	tassel	Deux romans libres d'un collègue de la région parisienne. Ils sont découpés en chapitres et des questions de lecture permettent de vérifier la compréhension.	
plaquette TICE	tous les numéros d	u document départemental consacré aux TICE	
traitement _texte	abiword	Un petit traitement de texte rapide, complet et léger. Il convient particulièrement pour les machines ayant peu d'espace mémoire ou peu rapides. Capable d'importer des documents Microsoft Word (doc).	
	atlantis	traitement de texte distribué en tant que "graticiel", c'est-à-dire que c'est une version totalement gratuite. Il tient sur une disquette !!! Il produit des fichiers au format 'rtf'.	
	openoffice	OpenOffice.org est une suite bureautique libre et gratuite. Elle comporte un traitement de texte, un tableur, un programme de dessin. C'est une véritable alternative à la suite Microsoft.	

utilitaires	acrobat	le programme qui permet de lire les fichiers au format PDF
umumos	audacity	Audacity est un logiciel de traitement sonore gratuit. Il permet d'enregistrer, de jouer, d'importer et d'exporter des données en plusieurs formats dont WAV, AIFF et MP3.
	capture_de_site	WinHTTrack Website Copier est un EXCELLENT aspirateur de sites web, gratuit et en français. Il vous permet de télécharger un site web d'Internet vers votre disque dur, en construisant récursivement tous les répertoires, récupérant html, images et fichiers du serveur vers votre ordinateur.
	childproof	ChildProof est un logiciel de protection de l'ordinateur. Il permet entre autres de laisser l'ordinateur à la disposition des enfants les plus jeunes sans crainte de déplacements intempestifs des icônes sur le bureau, ou encore d'accès aux commandes sensibles de la machine.
	clavier	des petits programmes pour s'approprier le clavier !!!
	clicmenu	ClicMenu est une interface graphique personnalisable et évolutive, conçue pour lancer en toute sécurité des logiciels et documents sans passer par le bureau ni le menu Démarrer de Windows. Son module de gestion, GesClic, permet à tout enseignant de définir les paramètres esthétiques et fonctionnels de l'interface, ainsi que la base d'applications à lancer.
	compression	Powerarchiver V6 : le programme de compression/décompression gratuit MuZIP : un nouveau programme libre de gestion d'archives
	ftp	ftp, c'est le 'protocole' pour le transfert de fichiers. Ici, il s'agit d'un programme qui permet d'envoyer les pages (textes + images + liens) de votre ordinateur vers l'ordinateur 'serveur' sur lequel on pourra voir vos pages.
	pdfcreator	PDFCreator permet de convertir très facilement des fichiers imprimables en fichiers pdf (via le format Postscript).
	polices	des polices de caractères pour l'école. Avec, en prime, un logiciel gratuit pour les visualiser, sur votre ordinateur ou sur un cédérom et choisir lesquelles vous souhaitez installer.

D'autres ressources pédagogiques

D'autres départements ont déjà produit des documents concernant le B2i à destination des écoles. Parmi ceux-ci figurent sur le cédérom, dans le dossier *b2i/dossiers* les travaux des Inspection Académique des Alpes maritimes, des Ardennes, de Charente-Maritime, de Côte d'or, de la Meuse, de la Saône et Loire. Nous les remercions ici. Nous vous conseillons de les parcourir et, en particulier :

Inspection Académique de la Meuse (55)	dep55_b2i.pdf	page 13 à 15 : proposition de programmation des apprentissages dans le domaine des TICE
Inspection Académique de la Côte d'or (21)	dep21_b2i.pdf	numérotation des compétences indicateurs techniques et procéduraux des activités régulières ou ponctuelles fiches activités
Inspection Académique des Ardennes (08)	dep08_b2i.pdf	pages 7 à 27 : pages d'aides à l'évaluation des compétences du B2I pages 29 à 30 : documents de législation
Inspection Académique de la Charente-Maritime (17)	b2i_17.pdf	pages 8 à 14 : les TICE dans les nouveaux programmes

Crédits

Nous remercions de manière générale tous ceux, auteurs, animateurs TICE, qui ont accepté que leur(s) production(s) figure(nt) dans ce document ou dans le cédérom. La préface, l'introduction et l'article sur les questions-réponses sont une adaptation du document du département de la Meuse.

Le livret de compétences pour les élèves de cycle III est une création du CDDP de Laon (02).